Le Burkina Faso, un producteur de coton face à la mondialisation et à la dépendance économique. Regard sur un Sud

de Valérie Hauchart, Docteur en géographie

Résumés

Premier producteur de coton d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a fait le choix d'asseoir son développement économique sur la production et la commercialisation de cette culture de rente.

Bien que le coton-fibre soit exporté à l'état brut faute de moyens pour le valoriser et bien qu'il soit cédé face à des concurrents occidentaux qui subventionnent leurs producteurs et influent sur les stocks, les résultats sont concrets.

L'amélioration des indicateurs socio-économiques et les recettes d'exportation incitent le pays à produire toujours plus.

Or, l'augmentation d'une production destinée à l'exportation génère des exigences de qualité, obligeant les producteurs à moderniser leurs systèmes de culture, avec l'aide technique et scientifique des pays du Nord.

La vulgarisation des nouvelles pratiques, la diffusion des outils modernes et la formation des agriculteurs est assurée par les sociétés d'exploitation cotonnière, en partie détenues et gérées par des actionnaires occidentaux.

Le Burkina Faso entre ainsi dans un système de dépendance complexe vis-à-vis des pays développés.

Entrées d'index

Mots-clés : mondialisation, Burkina Faso, développement durable, dépendance économique, culture de rente, coton, Afrique de l'Ouest

Plan

La recherche de profit dans un pays pauvre : la voie de la dépendance ?

Quand la mondialisation accroît la dépendance et marginalise les pays pauvres...

Conclusion

Texte intégral

Alors que la mondialisation bouleverse les termes des échanges économiques internationaux, quelques pays d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique centrale émergent parmi les puissances industrielles tandis que d'autres, désignés comme pays pauvres, pays les moins avancés ou encore pays du Sud restent à un niveau de développement alarmant malgré quelques tentatives d'insertion dans les réseaux d'échanges mondiaux.

Etudier le fonctionnement de la filière cotonnière à travers le cas du Burkina Faso, producteur de coton depuis 1920 dans ce qui était alors la colonie de Haute-Volta, permet de comprendre en quels termes se pose la relation complexe qu'entretiennent aujourd'hui les pays producteurs de matières premières agricoles avec les pays qui achètent et qui transforment ces matières brutes en produits finis.

L'analyse de cette relation économique, financière et scientifique permet de préciser le sens et les fondements de la dépendance puis d'apporter un éclairage sur les réalités d'un pays du Sud dans la tourmente de la mondialisation.

La recherche de profit dans un pays pauvre : la voie de la dépendance ?

Avec un IDH de l'ordre de 0,300 et un PIB annuel par habitant d'à peine plus de 300 dollars, le Burkina Faso compte, comme ses voisins d'Afrique de l'Ouest (Tab. 1), parmi les 25 pays les moins avancés.

	Bénin	Burkina Faso	Mali	Togo	France
IDH	0,421	0,317	0,333	0,512	0,930
PIB/hab/an	420 $	345 $	366 $	310 $	24837 $
Taux de croissance démographique	2,6 %	2,6 %	3,0 %	2,6 %	0,37 %
Taux d'alphabétisation	33,6 %	24,8 %	19 %	53 %	99 %
Part du secteur primaire dans le PIB	36 %	32 %	34 %	43 %	2 %
Solde budgétaire du PIB	-5,4 %	-8,2 %	-8,7%	-4 %	n.d.

Sources : EIU, PNUD, UEMOA et Banque mondiale (2005)

Tableau 1 : Principaux indicateurs économiques de quelques pays africains producteurs de coton et de la France

Pour faire face aux besoins de sa population en croissance rapide autant que pour améliorer sa situation socio-économique, il fonde sa stratégie de développement durable sur la seule ressource disponible : l'agriculture.

Première activité économique, la mise en valeur agricole des terres est surtout pratiquée sous la forme traditionnelle de cultures vivrières itinérantes sur brûlis.

Quelques provinces de l'Ouest burkinabé, du Plateau central ou de l'Est se distinguent néanmoins par leur production de coton-graine, culture que prônent les institutions internationales et qu'adoptent sans retenue les dirigeants locaux.

Conseils des uns et politiques ambitieuses des autres se traduisent depuis trois ou quatre décennies par une augmentation considérable de la production cotonnière tant en terme d'emblavures que de tonnage de coton-graine et de coton-fibre (Fig. 1), faisant aujourd'hui du Burkina Faso le premier producteur de coton d'Afrique de l'Ouest avec 600 000 tonnes de coton-graine pour la campagne 2004-2005.

Indéniablement, le choix d'un développement économique fondé sur l'agriculture de rente se révèle efficace puisque les revenus cotonniers représentent entre 55 et 70 % des recettes d'exportation burkinabé selon les années, contribuant pour 40 % au produit intérieur brut et faisant vivre près de trois millions de personnes en milieu rural, soit près d'un quart de la population nationale [Hauchart, 2005].

Exportations, prémices de la dépendance ?

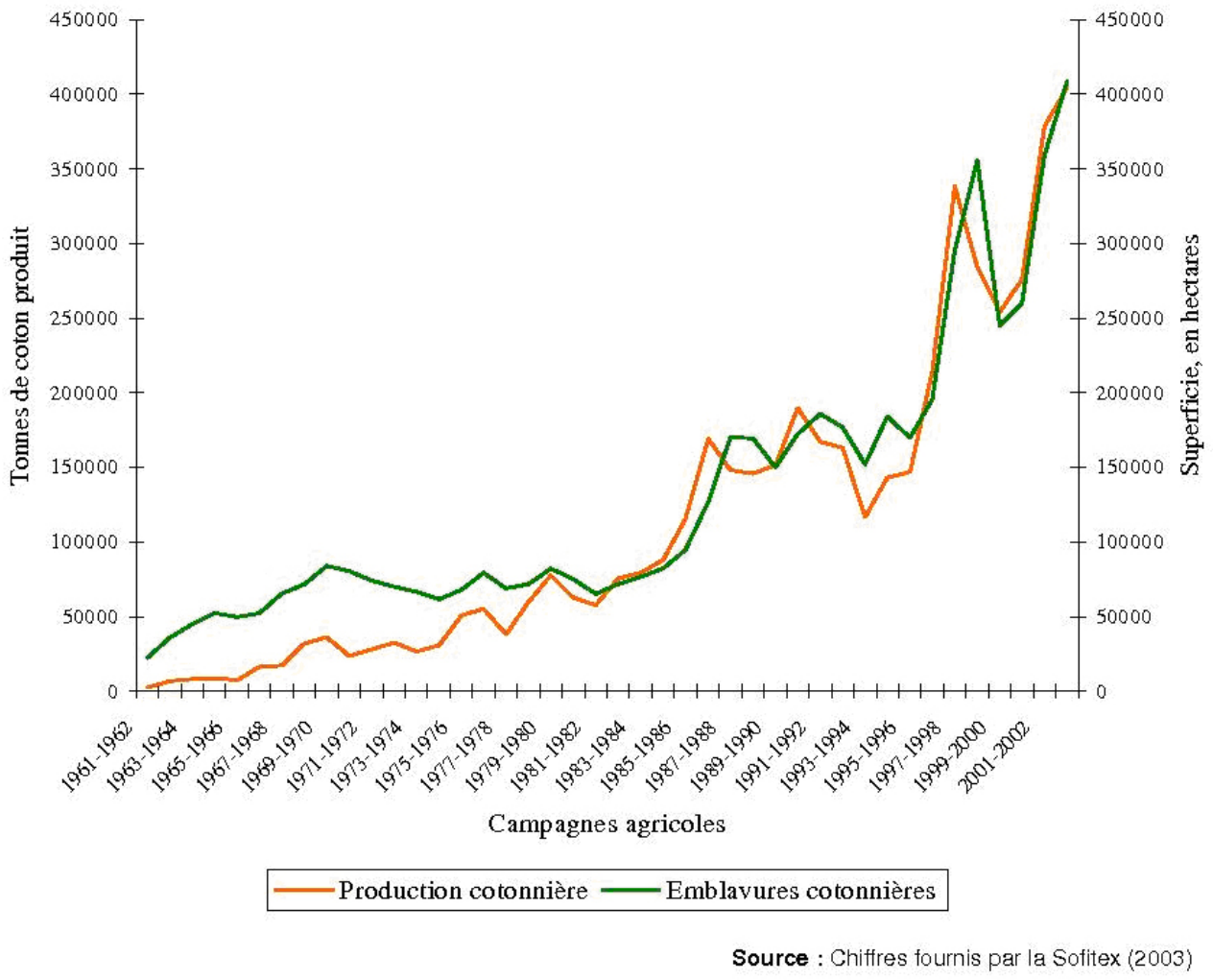

Figure 1 : Courbes comparatives des emblavures et de la production cotonnière au Burkina Faso, des campagnes 1961-1962 à 2002-2003

Destinée aux marchés internationaux, la fibre cotonnière est achetée par quelques négociants occidentaux tels que le suisse Paul Reinhart ou le français Louis Dreyfus pour être principalement envoyée en Asie du Sud-Est – Chine, Thaïlande, Inde, Indonésie, Singapour, Viêtnam et Taïwan – et en Europe – Allemagne, Suisse, Italie, France et Portugal –. Le Burkina Faso ou ses voisins africains pour lesquels le coton est, nous l'avons dit, l'une des principales, si ce n'est la principale, sources de revenus sont alors dépendants du cours très irrégulier de l'indice A Cotlook fixé à New-York et libellé en dollar.

Dans l'espace considéré dont la monnaie est à parité fixe avec l'euro, la faiblesse actuelle du dollar par rapport à la monnaie européenne place les producteurs de coton d'Afrique zone franc dans une position fort désavantageuse sur le marché mondial. Rappelons par ailleurs que, depuis l'application des politiques d'ajustement structurel, les producteurs d'Afrique occidentale sont rémunérés essentiellement en fonction de cette cotation mondiale du coton même si, dans certains pays d'Afrique zone franc, des solutions palliatives sont mises en œuvre. Ainsi, au Burkina Faso, le prix plancher perçu par les producteurs est, depuis la campagne 1994-1995, rehaussé par une prime complémentaire correspondant au reversement d'une partie des bénéfices de la campagne précédente.

Toutefois, ces hausses ne suivent pas celles du prix d'achat des semences ou des intrants et la marge après remboursement des intrants accuse non seulement des fluctuations mais aussi une baisse relative [Fok et Raymond, 1999].

Par ailleurs, l'élévation du capital national due à l'exportation de la fibre cotonnière et l'amélioration de la productivité n'ont pas entraîné de transfert au profit de la transformation locale du coton-graine par le développement de l'industrie textile.

A titre d'exemple, le Burkina Faso ne compte actuellement qu'une seule filature, la Filsah, fondée en 1999 qui produit du fil de qualité supérieure destiné aux pays européens et deux usines de tissage.

De fait, l'insuffisance de moyens techniques performants pour valoriser la fibre oblige les producteurs burkinabé, mais aussi togolais, maliens ou béninois, à commercialiser de la matière première brute, ni tissée ni même filée.

Et la dépendance ne se limite pas à la nécessité pour ces pays producteurs de vendre une production indispensable à quelques acheteurs occidentaux qui en régissent les marchés. L'exportation de la fibre cotonnière, source de devises, les assujettit aux lois de la mondialisation.

Quand la mondialisation accroît la dépendance et marginalise les pays pauvres…

Sur les marchés internationaux, le coton burkinabé subit la concurrence des autres producteurs comme les Etats-Unis, l'Ouzbékistan, la Chine ou le Brésil, obligeant les producteurs à être compétitifs tant en terme de coût que de qualité.

Comme leurs voisins subissant les mêmes pressions, les Burkinabé relèvent le défi : leur production que la récolte manuelle laisse propre et intacte est très prisée et le coût de revient, de l'ordre de 166 FCFA en Afrique de l'Ouest [Nubukpo et Sadio Keita, 2006] est très honnête en comparaison de celui des cotonculteurs américains qui équivaut, selon le Comité consultatif international du coton, à 479 FCFA (1.)

Mais la compétition est rude face à des concurrents déloyaux comme les Etats-Unis ou la Chine (2), grands producteurs mais aussi gros consommateurs de coton car, en dépit des accords qui régissent les relations dans le cadre de l'OMC, ils versent des aides directes massives à leurs agriculteurs, maintenant la production dans des pays où les coûts sont supérieurs à ceux du marché.

Les Etats-Unis (3) subventionnent ainsi leurs 25 000 producteurs de coton à plus de 50 % du prix d'achat ce qui représente un budget qu'un pays comme le Burkina Faso ne peut pas engager [Chalmin, 2003].

La Chine est, quant à elle, tantôt importatrice, tantôt exportatrice, ce qui, dans un contexte défavorable de surproduction, influe sur les stocks mondiaux [Shi Xing, 2006] d'où des fluctuations (4) du cours du coton (Fig. 2).

Ainsi, subventions occidentales, surproduction mondiale et effondrement des cours (5) entraînent un manque à gagner pour les producteurs africains.

A titre d'illustration, ce déficit s'est élevé, au Burkina Faso, à 27 milliards de dollars pour la campagne 2001-2002, ce qui correspond à peu près aux économies réalisées par le pays au titre du remboursement de la dette [Mutume, 2003].

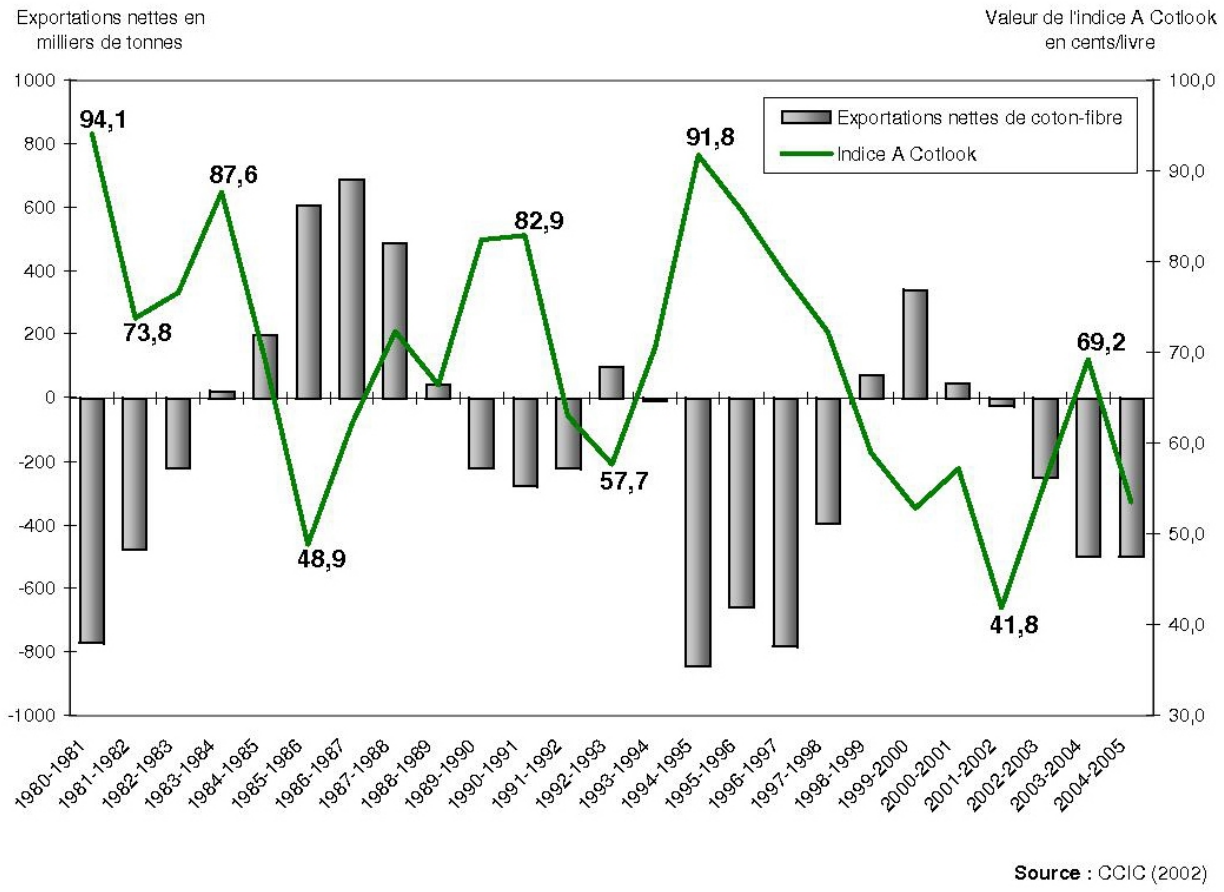

Figure 2 : Relation entre les fluctuations de l'indice Cotlook A et les importations nettes de coton-fibre par la Chine

Répondre à la nécessité d'être compétitif contraint les exploitants africains à moderniser leurs outils de production et à intensifier leurs systèmes de culture, souvent même au mépris de leurs savoir-faire traditionnels.

Grâce aux revenus issus de la commercialisation du coton-graine et aux crédits accordés par les sociétés d'exploitation cotonnière, les agriculteurs acquièrent des outils plus modernes tels que des charrues à traction bovine ou des houes manga et se procurent des engrais minéraux, des insecticides et des herbicides, intrants importés à plus de 97 % (6) par des multinationales occidentales comme la Sociétés des potasses d'Alsace.

La modernisation des outils de production et le recours aux intrants chimiques se traduisent par une augmentation de la productivité par actif passée de 1,1 à 2,4 hectares, par une diminution des temps de travaux [Tersiguel, 1995], par un accroissement des emblavures et des rendements (7.)

Quoi de semblable toutefois entre un seul épandage dans des proportions bien inférieures à celles recommandées et près de 30 épandages de traitements phytosanitaires par saison agricole comme cela se pratique dans les très vastes exploitations américaines ?

Quoi de ressemblant entre une culture pluviale soumise aux aléas climatiques et une culture biotechnologique (8) sous irrigation ?

Quoi de comparable encore entre les machines ultra-perfectionnées utilisées au Brésil et une

charrue à soc tirée par une paire de bœufs ?!...

Toute aussi relative que soit la modernisation agricole au Burkina Faso, elle accroît la dépendance des producteurs vis-à-vis de la recherche agronomique financée et mise en œuvre par des organismes occidentaux tels que le Cirad, l'IRD ou l'IRCT, implantés en Afrique subsaharienne depuis plusieurs décennies.

Soutenus par des bailleurs de fonds extérieurs, ces organismes entreprennent des recherches expérimentales pour améliorer la sélection variétale du coton, pour optimiser l'efficacité des engrais ou autres traitements phytosanitaires et pour accroître la productivité tout en préservant l'environnement.

L'adoption de la culture mécanisée, la diffusion de ces pratiques culturales semi-intensives et la formation des agriculteurs relèvent ensuite des sociétés d'exploitation cotonnière.

Mais elles sont, elles aussi, contrôlées par les pays occidentaux détenteurs de capitaux depuis la mise en place de la culture obligatoire du coton au début du XXème siècle, dans le cadre d'un programme général de valorisation des colonies [Schwartz, 1993].

L'Afrique occidentale était ainsi sous l'emprise d'une société publique française : l'Association cotonnière coloniale remplacée successivement par l'Union cotonnière de l'empire français, par la Compagnie française pour le développement des textiles et, depuis 2001, par le holding agro-industriel français Dagris (9), principal actionnaire des sociétés publiques d'exploitation cotonnière de la zone telles que la Sofitex.

Soutenue par un Etat interventionniste, la filière se caractérisait alors par une forte intégration verticale sous l'égide de ces sociétés qui assuraient en amont et en aval de la production cotonnière des activités aussi diverses que la distribution d'intrants, le ramassage et le paiement de la récolte, la vulgarisation du matériel, la formation et l'encadrement du paysannat…

La libéralisation préconisée, dès les années 1990, par les institutions de Bretton Woods remet aujourd'hui en cause le fonctionnement de la filière.

Les pays africains producteurs de coton ne peuvent certes pas s'affranchir de leur dépendance scientifique ou technique vis-à-vis des puissances industrielles.

Ils tentent toutefois, depuis quelques années, de briser le monopole de l'Etat et surtout, de faire intervenir des acteurs privés à tous les niveaux de la filière.

Comme l'illustre le cas du Burkina Faso, le capital des sociétés cotonnières s'est ouvert aux producteurs et aux investisseurs privés (Tab. 2) et un nouveau champ de forces sociales s'instaure où l'Etat s'efface devant les nouvelles organisations paysannes – UNPCB, AIP, associations pré-coopératives autogérées, unions nationales, régionales ou provinciales – soutenues par des banques, des ONG ou des investisseurs nationaux.

Mais le poids des producteurs ne grandit pas au détriment des bailleurs de fonds extérieurs qui restent très présents dans le financement des sociétés :

les pays occidentaux demeurent les commanditaires et les gestionnaires de la production cotonnière africaine (Tab. 2).

	Sociétés et répartition du capital	Principaux acteurs et leurs rôles
Situation avant la libéralisation et la privatisation de la filière	**Sofitex* :** - 65 % Etat burkinabé - 34 % CFDT - 1 % banques	**Etat :** - recherche et développement rural - production de semences (Inera, avec un programme financé par la Banque mondiale) - appui-conseil et vulgarisation technique à travers les structures (DRA, DPA…) **Sofitex :** - production de semences certifiées - participation au programme national "coton" - fixation des prix, mise en commande et distribution des intrants - achat, transport et égrenage du coton - vulgarisation de matériel et de techniques agricoles - entretien des pistes
Situation après la libéralisation et la privatisation de la filière	**Sofitex :** - 35 % Etat burkinabé - 34 % Dagris - 30 % producteurs - 1 % banques **Socoma :** - 51 % Dagris - 29 % investisseurs privés - 20 % producteurs **Faso Coton :** - 31 % Reinhart - 21 % Ivoire Coton - 20 % investisseurs privés - 10 % producteurs	**Etat :** - recherche - production de semences de base **Sofitex, Socoma et Faso Coton :** - développement rural -fixation des prix, mise en commande et distribution des intrants - achat, transport et égrenage du coton - production de semences certifiées - conseil technico-économique **Producteurs**:** - conseil en gestion économique et financière - implication dans la recherche - responsabilisation dans les commandes d'intrants cotonniers et céréaliers, dans la commercialisation et la transformation du coton

* La Sofitex est alors une société d'Etat sous tutelle du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat et financée par des banques internationales comme le Crédit commercial de France.

** Les producteurs sont regroupés dans le cadre de l'Union nationale des producteurs de coton et de l'Association interprofessionnelle.

Tableau 2 : Place et rôle de l'Etat, de la France, via la Sofitex et Dagris, et des producteurs locaux dans le fonctionnement de la filière cotonnière au Burkina Faso

De fait, encouragé par les interventions financières ou scientifiques occidentales et privilégié par les politiques gouvernementales, le secteur primaire s'est développé jusqu'à l'hypertrophie.

Grâce aux cultures commerciales, il représente non seulement une source de revenus indispensable pour le pays et attractive (10) pour les producteurs mais également un facteur de modernisation socio-économique. Cependant, plus qu'un passeport pour le développement, le coton crée de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation.

La hausse du pouvoir d'achat des producteurs et de tous ceux (11) ayant une activité en lien avec cette culture de rente [PNUE, 2003] se traduit par un accroissement de leurs dépenses en services

ou en biens d'équipement et une partie des ressources issues de l'exportation de la fibre cotonnière sert aujourd'hui à l'importation de produits manufacturés tels que des biens électroménagers – équipements de télécommunication, matériel informatique, motocycles et automobiles, produits pharmaceutiques, machines pour l'extraction minière et la construction…– en provenance d'Europe ou d'Asie du Sud-Est.

Dans les campagnes cotonnières, on voit ainsi se multiplier les vélos, les cyclomoteurs, les téléviseurs… Et, fait paradoxal, un pays pourtant gros producteur cotonnier est obligé d'importer de Chine ou d'Inde des produits textiles qui sont parfois des contrefaçons éhontées des productions nationales, comme c'est le cas pour le pagne, tandis que, simultanément, les fripes en provenance du monde occidental inondent le marché de l'habillement [Orsenna, 2006].

Quelles possibilités de développement reste-t-il alors à l'industrie textile locale ?

Conclusion

10Comme d'autres pays pauvres d'Afrique occidentale, le Burkina Faso doit œuvrer pour entrer dans la voie d'un développement durable et mise pour cela sur une culture de rente.

Certes, les revenus cotonniers permettent des progrès socio-économiques tels que la multiplication des équipements collectifs villageois ou la réfection et la création d'axes routiers [Deveze, 1999].

Certes, ils entraînent une réduction du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Mais, loin d'apporter une indépendance économique et une capacité de développement autonome, les exportations de matière première agricole comme principale source de revenu national placent ce pays dans une dépendance complexe vis-à-vis des consommateurs industrialisés.

Dépendant des capitaux et de la technicité des puissances occidentales pour produire de quoi tirer quelques profits, le Burkina Faso doit ensuite céder, à ces mêmes pays et aux prix qu'ils imposent, son coton brut sur les marchés internationaux.

Par ailleurs, l'engouement bien compréhensible pour le coton et la pression démographique engendrent une extension des emblavures et un abandon de la jachère au profit d'une culture continue, menaçant le fragile équilibre environnemental.

Dans ces conditions, combien de temps le pays pourra-t-il encore bénéficier des revenus du coton ?

Bibliographie

Chalmin P., 2003, "Le long itinéraire du *roi coton"*, *Le Monde du 04 novembre 2003.*

Comité Consultatif International du Coton, 2002, *Cotton : World statistics*, Bulletin published by the Secretariat of the International Cotton Advisory Committee, Washington, 132p.

Deveze JC., 1999, "Les enjeux du développement des zones cotonnières de l'Afrique de l'Ouest et du Centre", *Agriculture et développement*, Cirad-Ca, 22 : 18-23.

Estur G., 2006, "Le marché mondial du coton : évolution et perspectives", *Cahiers Agricultures*, 15 (1) : 9-16.

Fok M. et Raymond G., 1999, "Relancer le rôle économique de la production cotonnière dans un marché défavorable : quel appui pour la recherche ?", *Agriculture et développement*, Cirad- Ca, 22 : 4-17.

Fok M., Liang W., Wang J et Xu NY., 2006, "Production cotonnière familiale en Chine : forces et faiblesses d'une intégration à l'économie de marché", *Cahiers Agricultures*, 15 (1) : 42-53.

Hauchart V., 2005, *Culture du coton et dégradation des sols dans le Mouhoun (Burkina Faso)*, Thèse de géographie, Université de Reims-Champagne-Ardenne, Laboratoire du GEGENA, non publiée, 428p.

Mutume G., 2003, "Opposition croissante aux subventions agricoles du Nord", *Afrique Relance*, 17 (1) : 18-21, Département pour l'information des Nations-Unies.

Nubukpo K. et Sadio Keita M., 2006, "Prix mondiaux, prix au producteur et avenir de la filière coton au Mali", *Cahiers Agricultures*, 15 (1) : 35-41.

Orsenna E., 2006, *Voyage au pays du coton. Petit précis de mondialisation*, Fayard, 289p.

PNUE, 2003, *L'avenir de l'environnement en Afrique : le passé, le présent, la perspective d'avenir*, Nairobi, 422p.

Schwartz A., 1993, *La culture du coton au Burkina Faso à un tournant crucial de son histoire*, Rapport de mission au Burkina Faso, 15 mars-08 avril 1993, ORSTOM, Paris, 10p.

Schwartz A., 1999, *Culture du coton, sécurité alimentaire et développement durable dans les savanes de l'Afrique subsaharienne. L'exemple du Burkina Faso*, Colloque du 02 décembre 1999 "Sécurité alimentaire et développement durable", édition Tec & Doc ; 189-198.

Shi Xing J., 2006, "Coton : l'Afrique fait du bruit sur le marché chinois", *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 3141 : 39-41.

Tersiguel P., 1995, *Le pari du tracteur. La modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso*, ORSTOM, Coll. A Travers Champs, Paris (France), 280p.

www.r0.unctad.org/infocomm/

www.icac.org/

Notes

1 Selon le cours du dollar et de l'euro en mai 2006, 166 FCFA correspondent à 0,323 US$ et 479 FCFA à 0,931 US$.

2 Après une politique collectiviste de 1949 à 1977, la Chine soutenait la culture cotonnière par des subventions à l'usage de pratiques culturales intensives et par un système de prix garantis. Depuis son entrée dans l'OMC en 2001 et la libéralisation progressive de la filière, les aides directes tendent à diminuer, remplacées par un soutien indirect et par des mesures protectionnistes [Fok, Liang, Wang et Xu, 2006].

3 Le système d'aides directes et d'aides aux exportations a été mis en place aux Etats-Unis dès 1933, au cours de la Grande Dépression [Chalmin, 2003].

4 Lorsqu'en 1985, la Chine inonde le marché de sa fibre cotonnière, les cours s'effondrent. A l'inverse, quand, en 1994, la demande chinoise dépasse l'offre nationale, les importations massives de coton américain et africain font grimper les prix jusque 91,8 cents/livre [CCIC, 2002].

5 Grâce aux gains de productivité, la production mondiale augmente actuellement plus rapidement que la consommation d'où une tendance générale à l'augmentation des stocks et à la baisse des prix.

6 Dans le cadre du Kennedy Round II, programme d'aides négocié dans les années 1960 sous l'égide du GATT pour accroître la production agricole dans les pays en voie de développement, les producteurs africains bénéficient également de dons d'engrais par des puissances industrielles telles que le Japon, l'Allemagne, le Danemark…

7 La hausse des rendements concerne également les céréales qui bénéficient de l'amélioration du niveau d'équipement des producteurs cotonniers et de l'arrière-effet des engrais minéraux, par le jeu de la rotation culturale. De fait, les plus gros producteurs cotonniers sont aussi les meilleurs producteurs céréaliers et la sécurité alimentaire apparaît mieux assurée dans leurs exploitations [Fok et Raymond, 1999] où les rendements céréaliers sont majorés de 20 à 30 % [Schwartz, 1999].

8 Au cours de la campagne 2004-2005, 24 % des surfaces cotonnières plantées l'ont été avec des variétés biotechnologiques, assurant 35 % de la production mondiale tandis que 55 % des surfaces sont irriguées, fournissant 75 % du coton mondial [Estur, 2006].

9 Dagris est une S.A. détenue à 64,7 % par l'Etat français, à 23,2 % par un actionnariat diversifié et à 12,1 % par les salariés. Elle est actuellement en cours de privatisation.

10 Les producteurs perçoivent la culture cotonnière comme le moyen de faire face aux dépenses familiales ou sociales, prévues ou non, sans avoir à céder une partie de leurs céréales ou de leur bétail [Hauchart, 2005].

11 La culture du coton crée des emplois dans le domaine des transports, de l'égrenage du coton et du pressage des graines…

Pour citer cet article

Référence électronique

Valérie Hauchart, « Le Burkina Faso, un producteur de coton face à la mondialisation et à la dépendance économique. Regard sur un Sud », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Débats, Mondialisation et pays du sud, mis en ligne le 18 janvier 2007, consulté le 10 mai 2014. URL : http://cybergeo.revues.org/2665 ; DOI : 10.4000/cybergeo.2665

Auteur

Valérie Hauchart

Docteur en Géographie,

v.hauchart@caramail.com ,

Laboratoire du GEGENA (EA 3795), CREA, 2 esplanade Roland Garros 51100 REIMS

Droits d’auteur

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504